

Alain Lenfant

Les cursus de « Français pour Etrangers » : du culturel au fonctionnel ?

Le Centre d'Education Permanente de l'université paris10 Nanterre dispense depuis plus de 20 ans une formation « Français pour Etrangers » pour des personnes désireuses d'apprendre la langue et de découvrir la culture française.

Dans le prolongement de son passé colonial, à travers notamment la francophonie, la France continue encore à entretenir des rapports soutenus avec ses anciennes possessions en Afrique. C'est ainsi que les étudiants et stagiaires de la formation sont le plus souvent originaires de ce continent. Mais ces dernières années, le développement des moyens de transports et de communication s'est traduit par l'arrivée de nouvelles immigrations venant d'Asie, essentiellement : des Vietnamiens et des Chinois.

Cette nouvelle demande de formation s'explique par la mondialisation de l'économie. Mais si le capital n'a pas de frontières, les migrations internationales par contre font l'objet de vives controverses. Le Centre de Sangatte a ainsi servi d'analyseur des nouvelles migrations qui ne sont pas réductibles à la simple expression de la nécessité économique. Les migrants de ce Centre, en effet, avaient une formation initiale secondaire ou supérieure et appartenaient à des familles aisées finançant la scolarité de leurs enfants en fonction d'un projet « don et de contre-don ».cf S.Laâcher, Après Sangatte, nouvelles immigrations, nouveaux enjeux, éditions la dispute, éditions la dispute, Paris2002.

L'objectif de ces nouveaux publics étudiants est de se former au commerce, à la gestion ou à l'informatique. Ils font le pari d'acquérir en France à un coût moindre qu'aux USA, une formation de bon niveau.

La formation continue à l'université tentait jusqu'à maintenant d'associer à la fois la culture et la professionnalisation. Mais ce pari est-il encore possible à l'ère de la mondialisation et de la marchandisation des savoirs ?

Notre hypothèse : La demande des nouvelles populations de stagiaires d'une formation au « Français économique » peut conduire à passer d'une vision sociale et culturelle de la formation des adultes étrangers à une vision marchande.

Des entretiens avec des enseignants de « Français pour étrangers » et 12 étudiants Chinois ont été menés pour analyser leurs trajectoires et leurs attentes. La mise en perspective des stratégies des acteurs conduira à s'interroger sur la dynamique du CEP, service commun de l'université en autofinancement.

Le «français pour étranger » un passeport pour l'autonomie

Les étudiants chinois qui se forment au CEP, sont venus en France depuis peu de temps deux années en moyenne et sont désireux d'acquérir une formation professionnelle à l'étranger gage de sérieux et opportunité d'ouverture à l'égard d'une société qui connaît un taux de croissance de la richesse nationale de 8% par an. La Chine est un pays passant à une sorte de « post-modernité » dans les villes où le capitalisme bureaucratique est le tuteur d'entreprises privées, qui transforment les bureaucrates du parti communiste en managers

associés à une nouvelle technostrucure. Ce système ne peut se développer que par un accroissement du nombre de cadres rompus à la gestion et au commerce. La privatisation de l'économie a conduit une partie de la population à passer d'un sous-emploi masqué au chômage alors que l'enrichissement d'une partie de la population et l'accroissement des inégalités sont de plus en plus manifestes.

L'enseignement supérieur doit répondre à ces nouveaux impératifs en devenant une industrie capable de former plusieurs millions de jeunes chaque année. Les jeunes diplômés ne trouvent pas facilement un emploi aussi l'adéquation entre les formations et l'emploi n'est pas satisfaisante. Les familles qui payent la formation de leurs enfants sont tentées de passer par l'enseignement privé et l'étranger.

Les familles qui peuvent faire ce choix doivent disposer de capital économique et /ou de capital social de parents, d'amis à l'étranger. L'émigration est à la fois une stratégie économique et sociale d'enrichissement pour les stagiaires dont les parents appartiennent aux classes de professions d'intellectuel et de techniciens. Le choix de la France se fait assez facilement car il est possible d'obtenir des autorisations de sortie de Chine et le visa d'entrée est plus accessible qu'aux Etats-Unis de plus la formation coûte moins chère. C'est une fois arrivés en France que les jeunes chinois découvrent la formation de « Français pour étrangers » de l'université de Nanterre. Les entreprises chinoises de proximité qui se font payer pour informer les étudiants sur les études à l'étranger, ne sont pas toujours en mesure de délivrer une information fine sur les meilleurs cursus dans les universités françaises. Le « bouche à oreilles » et la connaissance du système par d'anciens stagiaires vivant en France semble être un facteur d'information très important. Ce n'est pas « la misère du monde » qui vient en France se former mais des jeunes qui s'inscrivent dans une trajectoire d'ascension sociale. L'investissement doit être rentabilisé, il doit déboucher sur un emploi bien rémunéré qui permette le remboursement de la dette assez rapidement, donc avec l'exigence d'un salaire assez élevé et d'emplois stables.

Les formations commerciales sont intéressantes à plusieurs titres :

- retour au pays et travail dans une société d'exportations ou dans une société mixte ou étrangère ou
- vie à l'étranger et possibilités de commerce avec l'Asie ou participation aux activités de la diaspora et même création d'entreprise. .

Les stagiaires vivent des aides familiales et de l'existence d'une communauté (la plupart sont originaires de la Chine du sud) prête à les épauler en les employant pour des activités plus ou moins longues ce qui peut nuire à leur formation. Ces auditeurs évoquent les coups de main dans la restauration, la restauration rapide ou le baby sitting mais pas la confection. Ils ont une expérience professionnelle dans le tertiaire (employée de banque, traductrice..) de 5 à 8 ans et ont un niveau d'études en général souvent supérieur à bac +2 mais avaient le sentiment de végéter dans leur vie professionnelle.

Les stagiaires du CEP sont essentiellement des femmes de moins de trente ans qui ne vont pas nécessairement chercher à retourner dans leur pays où le contrôle de la famille et du clan est loin d'avoir disparu. Le projet de ces jeunes femmes est aussi d'accroître leur liberté une fois la dette remboursée.

Dans une institution marginale sécante, le CEP

La formation de « français pour étrangers » s'inscrit dans l'histoire de l'Institut d'Education Permanente (devenu depuis Centre d'Education Permanente) de l'université de Nanterre, après 1968, l'ouverture de l'université aux travailleurs, aux immigrés tout proche qui vivaient dans les bidonvilles à deux pas du campus. La préoccupation majeure des enseignants, des personnels de l'université et des étudiants est d'offrir ou d'avoir une deuxième chance avec

aussi l'ouverture de l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université, (ESEU) qui permet d'accéder aux études universitaires sans baccalauréat. La Loi sur la Formation professionnelle de 1971 va rendre crédible et instituer la formation professionnelle universitaire. La loi sur l'enseignement supérieur de 1984 (dite Loi Savary) assigne trois grandes missions aux universités, la formation initiale, la recherche et la formation continue. La formation Continue professionnelle n'est pas encore un nouveau droit de l'homme Cf. : Paul Santelmann, La formation professionnelle, nouveau droit de l'homme, collection le monde, Folio actuel 2001. Les universités depuis 1971 sont devenues des universités de masse qui se sont adaptées à de nouveaux publics alors que les « héritiers » se réfugient dans les grandes écoles ou l'enseignement dans les universités américaines. Les étudiants ne viennent pas y chercher une culture générale et la connaissance d'un domaine littéraire, juridique...mais un diplôme considéré à juste titre comme un signal indispensable pour l'emploi.

Dans un contexte de décentralisation, de dérégulation dans les pays post-industriels comme ceux de l'Union Européenne, les réformes proposées et mises en œuvre depuis la fin du XX siècle font l'objet de débats sur la « marchandisation » de l'enseignement supérieur et de la formation continue universitaire.

La restructuration du salariat et sa diversification crée un marché de la formation condition préalable à l'emploi dans une société où la concurrence se fait souvent par la baisse des coûts salariaux. (La part des salaires dans la valeur ajoutée dans les économies européennes se réduit) cf. par exemple. M.Husson, les marchés du travail en Europe, collection repère, éditions la découverte, paris, 2000.

Le Centre d'Education Permanente est en autofinancement, ses recettes doivent couvrir ses dépenses, de fonctionnement et d'équipement, à l'exception des locaux pour lesquels le centre verse une redevance à l'université. Le personnel est majoritairement composé de contractuels, de personnes employées sur des emplois gagés et secondairement de fonctionnaires. La masse salariale représente plus de 70% des dépenses du centre. Les formations du Centre et leur tarification doivent être validées par le Conseil d'Administration de l'université qui garanti à la foi le caractère « universitaire » en matière d'enseignement et le respect de la notion de service public (marchand ?) concernant le service rendu. Le Centre d'Education Permanente est semble-t-il assez représentatif de la formation continue universitaire avec ses forces et ses faiblesses (Voir C.Dubar, La formation professionnelle continue, collection repères, éditions La découverte, 1996 et 2000).

Politique publique de formation et marchandisation

Le chômage de masse a réduit la dimension éducation permanente à une peau de chagrin, et lui a substitué la formation professionnelle encadrée par la capacité de financement de l'Unedic et des chômeurs qui payent moins cher que les salariés en plan de formation ou en congé individuel de formation d'où une tentation permanente de *sélection du public* en se disant un salarié accepté en plus par une formation apporte deux fois plus de ressources pour le centre de formation qu'un chômeur. La logique économique peut conduire à justifier ce type de choix, les chômeurs vont peu-être avoir des difficultés de paiement et des ressources moindres pour le centre de formation c'est ne plus embaucher de vacataire ou même licencier des salariés permanents et, créer de nouveaux chômeurs.

Même s'il existe un principe de mutualisation entre les différentes formations, celles qui sont très déficitaires seront assez rapidement supprimées ou leur accès sera limité et leur tarifs augmentés risquant d'écartier un peu plus les précaires de la formation.

Une seconde tentation est de sélectionner les formations en fonction de leur tarif si ce n'est de leur marge puisqu'il faut mutualiser, mais les animateurs des formations qui rapportent ont

tendance à considérer que les excédents qu'elles dégagent doivent être dépensés pour leur confort selon le principe « qui apporte plus de ressources dépense plus ». Le centre n'a pas créé de formation pour dégager des marges mais en raison de leur utilité sociale dans une double perspective de reprise d'études et de qualification professionnelle. La conciliation des principes de service public et d'autofinancement se fait toujours sur le fil du rasoir et les réformes successives de la formation continue et de l'université qui développent la concurrence risquent d'assurer la domination du principe de rentabilité.

La formation continue universitaire est souvent appréhendée comme marchande alors que les usagers paient non en fonction du coût d'une prestation spécifique mais en fonction d'un tarif décidé par le Conseil de l'Université. Néanmoins assurer un autofinancement de l'ensemble conduit le plus souvent à ne pas développer les formations déficitaires comme le DAEU ou le Français pour étrangers. Cette formation est un *peu un analyste de la politique de formation continue*. La demande des étrangers pour apprendre le français ne peut que s'amplifier surtout avec un coût assez faible (900 euros pour toute la formation) contrairement à l'enseignement privé qui demande souvent trois fois plus. L'économie et de façon plus générale la Société française ont intérêt à accueillir ces étudiants qui seront des intermédiaires (s'ils sont aussi porteurs d'une culture, pas simplement de l'usage de produits Bull ou Alcatel ..), entre les deux pays facilitant les échanges à une période ou comme le montre A.Giddens, dans les conséquences de la modernité, éditions l'Harmattan, Paris 1994. La mondialisation est l'expression d'un processus général de « dé-localisation ». Si les pouvoirs publics ne s'enferment pas dans un protectionnisme masqué il faut former les étudiants étrangers pour favoriser la croissance économique mais pour un centre de formation qui est en autofinancement en l'absence de subvention publique ad hoc, c'est un accroissement des charges qui va conduire à augmenter ses tarifs et /ou à réduire ses coûts de fonctionnements dans toutes les filières. La sélection des publics risque d'en résulter en excluant souvent là encore les formations où les plus précaires ne peuvent pas supporter un coût plus élevé. Nous sommes décidément loin de la diffusion de la culture.

Une demande tendancielle de la formation continue : plus vite, applicable immédiatement et à bas prix ;

La demande de ces stagiaires de s'initier non seulement au français mais également à la gestion et pas à la culture va susciter un mouvement de recul d'une partie des enseignants qui vont juger que ce n'est pas la mission de la formation continue à l'université que de délivrer une formation réduite à une dimension d'outil supposé neutre, objectif et nécessaire pour se former plus rapidement à un ensemble de savoirs dits techniques.

Le souhait de la plupart de ces stagiaires pressés de rembourser leurs dettes rapidement est de considérer qu'il faut être opérationnel en un temps très court en acquérant des savoirs professionnalisant. D'autres stagiaires sont soumis de plus en plus à la pression des organismes financeurs de la formation comme l'Unedic et les fonds agecif pour réduire la durée des formations, avec le risque de voir les centres de formation continue oublier leur mission de départ à savoir la formation. à la culture et à la critique. Le développement attendu du co-investissement dans un contexte de chômage et de modération salariale ne peut qu'aggraver encore le sentiment que la culture est « la cerise sur le gâteau ».

La recherche de validations des acquis de l'expérience ouverte avec la Loi de Modernisation sociale contribue à accentuer l'individualisation et la personnalisation de la formation et ce conformément à la vie d'une « société radicalement moderne » comme le dirait A.Giddens, ou les agents passent des conventions de formation (qui sont des achats de prestations de formation). Cette évolution risque d'être confirmée par la formation tout au long de la vie et l'emploi des nouvelles technologies. et ainsi que A.Vinokur le montre, cf « nouvelles règles,

nouveaux espaces de décision pour l'enseignement supérieur français ? » Colloque du RESUP, Bordeaux, 16-17 mai 2002,

A un moment où la marchandisation de l'enseignement supérieur et de la formation continue est un projet d'organismes internationaux comme l'OMC ou le FMI voire l'Union Européenne, il est important de voir qu'en raison des contraintes financières une partie des stagiaires vont aussi être tentés de chercher à se former plus rapidement et négliger ainsi l'apport culturel de la formation continue universitaire. C'est une mise en concurrence par le bas avec des entreprises de formation du secteur privé tenue, par la recherche du moindre coût pour dégager un profit .

Dans quel monde vivons nous ?

Des débats sont menés par les formateurs, les stagiaires et les syndicats pour tenter de s'opposer à des évolutions préjudiciables aux formés.. Cf par exemple « Ethique et évaluation en formation », H.Lenoir, E.M.Lipianski colloque du CRIEP, 2003, Editions de l'Harmattan.

La présence de stagiaires venant de Chine, exprimant une demande d'apprentissage réduisant la connaissance du français à une dimension fonctionnelle peut servir d'analyseur de la formation continue pour reprendre le concept mis en œuvre par René Lourau, cf. l'analyse institutionnelle, éditions de minuit, Paris, 1970. La formation devient un marché à un moment où le chômage et la stagnation des salaires limitent les possibilités de financement des ménages. Pour maintenir son « employabilité » le recours à l'endettement risque de s'imposer.